

AUZITS



BULLETIN MUNICIPAL

2025

Rulhe

*Plateau
d'Hymes*

Auzits



Mairie d'Auzits

12390 Auzits

Mail : mairie@auzits.fr

Tél : 05 65 63 45 28

www.auzits.fr

SOMMAIRE

Edito	3
Les principaux services de la commune	4
Le secrétariat de mairie	4
L'agence postale	4
La rur@linette	4
Nos salles des fêtes	5
Le site internet et Panneau Pocket de la commune	5
La Commision Communale d'Action Sociale	6
Services de Communauté de Communes du Pays Rignacois	8
La vie locale	10
Les animations	10
La fête de la nature	13
Les marchés 2025	14
Le spectacle de Noël	15
La mine histoires locales	16
La Parole à nos Associations	18
L' Association des Parents d'Elèves	18
Le comité des fêtes d'Auzits	19
Le club de l'amitié de Rulhe	20
Le club de pétanque d'Auzits	21
Le comité d'animation du Plateau d'Hymes.....	22
Le club de gym d'Hymes	23
Balade d'antan	24
Le club du troisième âge d'Auzits	24
Le sport quilles Cransac Auzits	25
Nos projets	26
Inaugurations	26
Le pressoir à levier	28
Les travaux	30
Les finances	41
Elections municipales	42
Robert Girou un artiste contemporain d'Auzits	44



Chères Auzitaines et chers Auzitains.

Depuis des décennies, le Riou-Mou entendait parler de sa renaturation. Aujourd'hui, c'est chose faite. Il a retrouvé la lumière dans la traversée du village. Et ce printemps, la végétation a repris en parti ses droits, les riverains entendent l'agréable bruit de l'eau qui s'écoule. Il faudra être patient, mais dans quelques années avec le développement de la végétation, des zones d'ombre et de fraîcheur permettront de profiter des aménagements, tant du ruisseau que du cœur de village.

Peu à peu, la nature reprend sa place. On peut observer de nombreuses libellules, une famille de colverts. La faune et la flore s'installent pour le plaisir des yeux et de notre écosystème. L'ensemble de ces travaux sera inauguré le vendredi 17 octobre 2025, vous recevrez une invitation dans vos boîtes aux lettres.

Dans ce bulletin, un condensé du travail de l'équipe municipale vous est présenté. Vous y trouverez l'actualité de notre commune de 2024 et de 2025 en partie. La vie locale, l'actualité, les projets, les travaux, les finances et la parole à nos associations qui sont indispensables à la vie de notre commune rurale.

Notre commune, il faut également la penser pour son avenir. Comme au niveau national ou départemental, la natalité est en baisse sur notre territoire. Nous avons aménagé en partie nos trois bourgs pour les rendre plus attractifs pour ceux qui y vivent et aussi pour les nouveaux arrivants. Cet accueil demande un effort de tous pour la collectivité et pour vous tous, administrés, en proposant à la vente ou à la location vos biens. Vous contribuez ainsi au développement de nos bourgs. C'est un effort qui doit être soutenu et prolongé dans le temps, pour réduire le nombre de logements vacants. Nous comptons sur vous pour revitaliser Auzits. C'est ensemble que nous réussirons pour l'intérêt de notre village, de son école, de la vie sociale et intergénérationnelle et le développement harmonieux de notre qualité de vie.

Dans les bulletins précédents, nous avons plusieurs fois mis en avant les adolescents d'Auzits. Ils ont été force de propositions pour nos aménagements et plus particulièrement pour le city park. Ce groupe s'est fédéré sous la responsabilité du comité des fêtes d'Auzits et nous a demandé un lieu pour pouvoir se retrouver sous la forme d'un « foyer des jeunes ». La municipalité a mis à leur disposition l'ancien vestiaire du foot au stade. Ils ont « rafraîchi » le lieu en refaisant les peintures. Une quinzaine de jeunes se retrouve régulièrement pour passer du temps ensemble dans la bonne humeur et le respect des lieux. Nous leur donnons l'occasion de prouver que notre jeunesse est responsable et engagée pour notre village. Car l'avenir de nos trois bourgs, c'est eux ...

Pour conclure, je voudrais vous dire à tous mais surtout à nos jeunes la citation de Théodore Roosevelt
« Croyez que vous pouvez y arriver, et vous y serez déjà. »

Bonne lecture !

Benoît Olivie



LES PRINCIPAUX SERVICES DE LA COMMUNE

Le secrétariat de mairie

La secrétaire de mairie exerce une fonction essentielle à la vie communale. Polyvalente, elle exerce une fonction d'appui administratif, technique et juridique auprès du Maire et des élus des communes de moins de 2 000 habitants dans tous les domaines d'intervention. Elle est également l'intermédiaire entre les élus et les administrés et est souvent leur première interlocutrice. Notamment sur les sujets suivants : les demandes d'autorisations, l'urbanisme, l'état civil (tels que les mariages, les naissances, etc.), la citoyenneté (recensement, élections, listes électorales, etc.), la famille (inscription à l'école, cimetière, etc.)

Horaire d'ouverture de la Mairie :

Tous les matins de 9h à 12h,
et le mardi après-midi

~

25 Rue Madeleine Follereau - 12390 Auzits

05 65 63 45 28 / mairie@auzits.fr

Site Internet : www.auzits.fr



L'agence postale

Vous pouvez y déposer vos colis et courrier à envoyer. Y retirer vos colis mais également y trouver des produits postaux du quotidien, des offres de téléphonie et des produits des partenaires de la poste.

L'agence postale est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h.



La rur@linette

Les agents France Services vous accueillent tous les lundis de 14h à 17h à côté des salles des fêtes de nos trois bourgs et à Escandolières.

Tél : 06 42 79 23 04

Mail : ruralinette.aveyron@famillesrurales.org



PLATEAU D'HYMES



RULHE



AUZITS

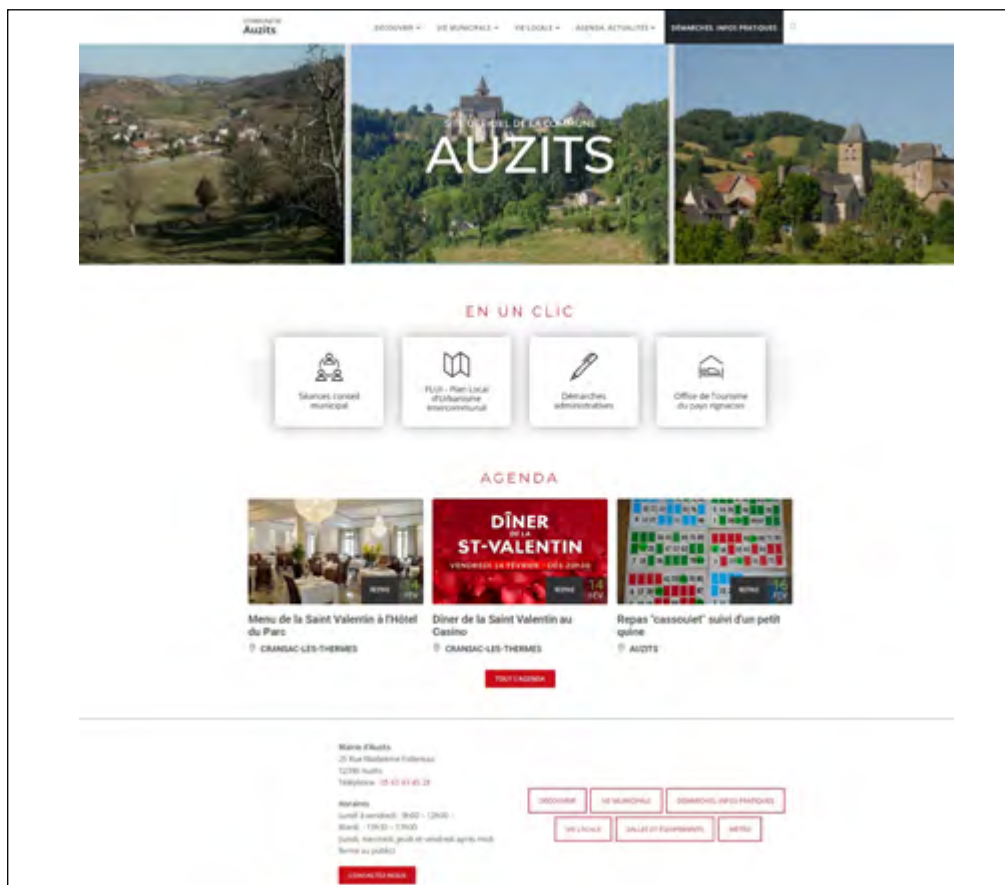
Nos salles des fêtes

Nos trois salles des fêtes sur la commune sont à votre disposition pour vos fêtes et vos manifestations.

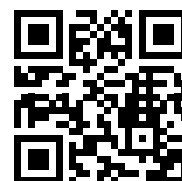
Le site internet et Panneau Pocket de la commune

Panneau
Pocket

Panneau Pocket est une application qui nous permet de vous communiquer en temps réel les informations du quotidien de la commune. Notre site internet nous permet également de publier nos services et toutes les renseignements relatifs à la vie de la commune.



Découvrez notre
site internet



LA COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE

Cette commission a toujours les mêmes objectifs, les mêmes missions. Elle impulse et participe à la mise en œuvre de la politique communale de solidarité et d'aide aux personnes. Il est une priorité pour le conseil municipal de maintenir cette action sociale sur notre commune.

AU COURS DE L'ANNÉE 2024, DIFFÉRENTES ACTIONS ONT ÉTÉ MISES EN PLACE :

Les actions individuelles

Elle s'adresse aux personnes de tout âge et/ou aux familles qui ont besoin d'écoute ou d'informations sociales. L'aide peut être ponctuelle pour traverser une période difficile. Le rôle du CCAS va être de soutenir dans leurs démarches.

Durant cette année, nous avons effectué une dizaine de visites où nous avons accompagné et orienté les personnes en fonction de leurs demandes et de leurs besoins. Nous travaillons aussi en concertation avec le Point info sénior de Rignac.

Les actions collectives

3 actions sont menées en direction des personnes de 70 ans et plus :

- Le goûter qui a eu lieu le 26 novembre 2024. Cette année, pour la première fois, nous avons permis un échange intergénérationnel en invitant les enfants de l'école au moment du goûter.
- Un peu avant Noël, nous avons distribué une pochette gourmande, agrémentée de la traditionnelle carte de vœux réalisée par les enfants de l'école.
- En janvier, nous avons visité les personnes résidant en maison de retraite pour leur offrir une pochette « bien être ».



Depuis juin 2021, le CCAS offre des repas à tous les enfants de l'école. Aujourd'hui, ils sont au nombre de 7 sur l'année scolaire.

Notre commission jeunes créée en novembre 2021 nous permet de mieux les connaître et ainsi entendre leur ressenti sur leur vie dans une commune rurale.

Cette commission a vu naître le projet du city parc qui a été inauguré fin mars 2024.

Au cours du premier semestre 2025, dans le cadre des actions « Prévention du Bien Vieillir », menées par l'association M2P Midi-Pyrénées Prévention, un programme « Sommeil » s'est déroulé sur notre commune, nombre y ont participé et ont été satisfaits.

Cet atelier s'adressait aux seniors retraités de tous régimes.

CE PROGRAMME SE COMPOSE DE 8 SÉANCES ET PERMET D'ABORDER LES THÈMES SUIVANTS :

- *Le sommeil, Quésaco ?*
- *Mon sommeil et moi*
- *Démarrer du bon pied !*
- *Bien se poser le midi pour continuer sa journée*
- *Préparer la venue de Morphée*
- *A vos oreillers, prêt, dormez !*
- *Morphée ne veut pas de moi !*
- *Le sommeil un trésor !*

Animé par Mylène Martin, psychologue, l'atelier est entièrement financé par les caisses de retraite. Le Point info seniors de Rignac est partenaire du projet.

En cas de difficultés, n'hésitez pas à demander un entretien avec un des représentants du CCAS d'Auzits.

Nous sommes accessibles soit en appelant la mairie pour demander un rendez-vous ou adresser un mail .

Le secrétariat nous transmettra votre demande et nous vous contacterons.

LES PRINCIPAUX SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS RIGNACOIS



LE TRANSPORT À LA DEMANDE TAD

0 805 608 100

LA PISCINE

Parc de la Peyrade - 12390 Rignac

05 65 64 56 80

LA MÉDIATHÈQUE

8 PL du Portail Haut - 12390 Rignac

05 65 80 26 02

LA DÉCHÈTERIE

Pont de l'Alzou - 12390 Rignac

LE POINT INFO SÉNIOR

Elodie Fraysse

1 place du Portail Haut - 12390 RIGNAC

05 65 80 26 05

LE RPE : RELAIS PETITE ENFANCE

Mme Anaïs Malrieu

06 78 70 26 52

rpe@pays-rignacois.fr

SITE INTERNET DE LA CCPR

<https://pays-rignacois.fr>

LA CRÈCHE: « L'ARC-EN-CIEL »

Mme Corinne Bousquet

2 avenue du stade - 12390 RIGNAC

05 65 64 50 57

multi-accueil@pays-rignacois.fr

L'OFFICE DE TOURISME

8 bis place du Portail haut - 12390 RIGNAC

05 65 80 26 04

tourisme@pays-rignacois.fr

LE CENTRE AÉRÉ : LES ALZOUZOUS

Directeur Christophe Angebault :

06 77 26 01 97

Directrice adjointe Lorraine Prats :

06 78 70 31 45

lesalzouzous@pays-rignacois.fr

LA GENDARMERIE

Caserne MDC Trouche

49 Avenue du Ségala - 12390 Rignac

05 65 64 50 01

FRANCE SERVICES

2 pl Portail Bas - 12390 Rignac

05 65 80 21 03

L'ÉCOLE

L'école primaire Roger Noyer d'Auzits située au centre du village accueille deux classes.

Une classe qui regroupe les maternelles et les CP, et une qui regroupe les CE et le CM.

La responsabilité administrative de l'école est à la Communauté de communes du Pays Rignacois.

L'école est essentielle pour notre village.

L'équipe pédagogique composée de deux enseignantes, Mme Delanoy-Grialou et Mme Roels, d'une ATSEM, Mme Regourd Sabrina et d'un agent technique .

Les services de garderie et de cantine sont assurés sur place, en prolongement du temps scolaire, sur quatre jours.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le PLUI, en cours d'élaboration depuis 2022, franchit une nouvelle étape. Le conseil communautaire a arrêté le projet le 15 avril dernier. Les personnes Publiques Associées (PPA) disposent désormais d'un délai de 3 mois, jusqu'à fin juillet, pour émettre leur avis.

L'objectif demeure inchangé : une approbation en début d'année 2026. Le règlement et les orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sont désormais finalisés, marquant l'achèvement des principales phrases de travail.

Le conseil Communautaire sera amené à délibérer sur les retours de la concertation et à valider la version définitive du document à l'issue de l'enquête publique, prévue au second semestre 2025.

Ce document stratégique permettra à notre territoire de répondre aux objectifs légaux fixés par l'État en termes d'urbanisation (habitat et zones d'activités économiques), de qualité paysagère et de préservation des espaces naturels.

FOCUS SUR LE STATUT DU COMMERCE EN DSP « DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC »

- Une collectivité publique (commune, département, syndicat des eaux...) peut confier l'exécution d'un service à destination des habitants à un gestionnaire privé (société, entreprise individuelle...). Ce mode de fonctionnement est mis en œuvre dans maints services de nature et taille très variées : gestion de distribution de l'eau, tenue d'un camping, exploitation d'une usine de traitement des déchets, gestion d'un commerce de proximité, etc ...

- Cette délégation s'inscrit dans des règles précises du droit public, et se déroule selon un contrat de DSP spécifique. La collectivité est le « délégant », le gestionnaire, le « délégataire ».

- La collectivité peut opter pour cette formule parce que elle n'a pas en interne la capacité d'assurer le service en question, ou bien n'en a pas la vocation, ou bien elle choisit délibérément cette solution pour faciliter le maintien en place d'un service local.

- Le commerce à La Planque se situe exactement dans ce cadre.

La municipalité a acheté le fonds de commerce (les murs étant déjà propriété de la commune) au gérant sortant de l'époque, ceci afin de faciliter sa reprise par tout nouveau délégataire. Ainsi propriété de la commune, le commerce devient un service public et les règles de DSP s'appliquent d'office.

Grace à cette formule, le délégataire entrant n'a pas à investir dans le fonds de commerce pour l'acheter au sortant, ce qui favorise la viabilité financière de l'activité.

Les règles de fonctionnement peuvent se résumer comme suit :

Le délégataire est pleinement responsable de son activité, son développement, sa diversification, en transparence selon le contrat, et en vertu duquel il paye une redevance (modérée) au délégant. Il assume ses charges de fonctionnement et l'entretien courant des installations.

La commune réalise selon besoin les investissements sur le bâti et équipements essentiels à l'activité, réparations importantes, remplacements si nécessaire.

En résumé pour le village, il faut y croire, un mode d'organisation « gagnant gagnant »...

Les animations

Le 10 août 1944 : article de François Marcillac, correspondant la dépêche article paru le 16 octobre 2024.

Le samedi **12 octobre 2024**, à la salle des fêtes d'Auzits s'est déroulé une journée de la mémoire. Nathalie Rozières, première adjointe et Sylvie Vidal conseillère municipale, ont été les organisatrices de cette manifestation qui visait et à rendre hommage aux résistants en faisant « revivre les temps forts musicaux des années 1940 », et eu rappelait que cette année correspondait aux 80 ans du passage de la colonne allemande à Auzits :

Le **10 août 1944**, une colonne militaire SS partie de Rodez est envoyée sur le Bassin pour réprimer les mouvements de résistance. Il s'agit d'une « expédition punitive en Aveyron ». Leurs objectifs sont de franchir le Lot, de détruire les mouvements de résistants et de terroriser les populations. Cette colonne était composée de 3 blindés, 25 camions 15 voitures légères, 6 motocyclettes, 6 mortiers sur roues et un radio blindé.

LE DÉBUT DE L'HORREUR

Les maquis se mobilisent, cependant le lieutenant-colonel Journet, « Benoît » commandant le district nord précise que « nous avons reçu l'ordre de ne pas accepter la bataille ». Mais les SS vont commettre de nombreuses exactions sur leur passage.

Vers 12h00 à Nuces, les premiers accrochages conduisent à la mort de 3 maquisards : Georges

Andreassian, Marcel Gruzelles et Pierre Boissière. En début d'après-midi une embuscade au milieu de la côte d'Hymnes va entraîner la mort de 7 maquisards Claude Laurent, Pierre Blanquier, Domingo Costa, Daniel Rodriguez, Marcel Fourcade, Raphaël Paya et Roger Bessière.



Puis la colonne arrivant à Saint Christophe se scinde en deux et se dirige l'une vers Cransac et Aubin, l'autre vers Decazeville. Les Allemands sont arrêtés en direction de Firmi car les maquisards avaient saboté le pont du Claux à firmi.

La colonne rebrousse chemin et traverse l'embranchement de la Berthoumarie en incendiant une maison et se replie pendant un kilomètre et demi.

Les allemands passent la nuit à Auzits. Le lendemain, 11 août, ils feront la jonction avec l'autre partie de la colonne à Aubin. Ne parvenant pas à franchir le Lot, les SS décident de retourner à Rodez.

Tout au long de leur parcours, les habitants ont connu la Peur avec des habitations brûlées, des civils menacés mais aussi des résistants et des personnes civiles tuées.

Au hameau de la Berthoumarie, les habitants fuient dans les vignes pour échapper à un éventuel massacre. Au Coustal, les nazis brûlent une maison et une grange...



DES TÉMOIGNAGES GLAÇANTS

À 14h30, Marie-Josée Augey, présidente départementale des résistants et amis de la résistance, de la Maison départementale de la résistance, déportation et citoyenneté d'Aubin a animé une conférence sur l'histoire locale de cet événement.

Elle est accompagnée par des témoins qui sont intervenus comme Christiane Aymard du Plateau d'hymnes et Jean Bousquet ancien maire d'Auzits.

Ces témoins ont raconté des histoires qui n'apparaissent pas dans les livres et ils ont tous insisté sur la peur qu'ils avaient ressenti en

voyant l'arrivée de la colonne allemande ou en entendant tout simplement des tirs.

A la demande de sa mère, Jean Bousquet est parti se cacher avec son petit frère Roland. Ils ont dû rester toute une nuit terrés dans un trou avec d'autres personnes.

En complément de ce moment d'échanges une exposition présentait les événements du 10 août 1940, les maquis en Aveyron, le rôle des femmes dans la résistance aveyronnaise, le massacre de Sainte Radegonde...

L'ART AU CŒUR DE L'HOMMAGE

A 16h30, un goûter a été proposé à tous les participants avant le lancement de l'hommage artistique rendu aux résistants morts le 10 août et à toutes les victimes de cette colonne allemande.

Les 3 musiciens du groupe *les copains d'Accords* venant de Decazeville et de Villefranche-de-Rouergue, ont interprété avec leur accordéon et leur clarinette, des titres musicaux des années 1940 comme *Le chant des partisans*, à Joinville-le-Pont, etc.

L'association villefrancoise *Vita danse* était présente avec quatre couples habillés comme à l'époque. Ils ont présenté des danses des années 1940. Ces artistes ont montré l'étendue de leurs talents avec des danses sur la musique du film *le jour Le plus long*, *les amants de Saint-Jean*, *Le petit vin blanc*, etc.

Benoît Olivier maire d'Auzits, a clôturé cette journée en remerciant Nathalie et Sylvie, Mme Augey et tous les témoins « Un bel après-midi

de témoignage historique. Nous devons en parler à nos enfants, nos petits-enfants, pour que cela ne se reproduise pas ».

PASSANT, SOUVIENS-TOI...

La brochure «Mémoire de pierres. Sur le parcours des stèles. Du 5 août au 11 août 1944. La traversée d'une colonne allemande. Passant, souviens-toi... » était offerte lors de cette journée d'hommage.

Elle a été réalisée par la commission histoire de la Maison départementale de la Résistance, Déportation citoyenneté d'Aubin. Ce groupe de travail a étudié de nombreuses sources afin d'apporter le maximum de précisions sur cet événement. Marie-José Augey a rappelé que le panneau d'exposition sur les stèles présent à la maison d'Aubin, amène souvent chez les élèves en visite une libération de la parole. C'est pourquoi, « nous avons construit cette plaquette, à partir des stèles ». Ainsi cette plaquette relate, la traversée de la colonne allemande partant d'Albi le 5 août pour arriver le 11 août au bord du Lot et faire demi-tour.

Le 10 août 1944 : article de François Marcillac, correspondant la dépêche article paru le 16 octobre 2024.





La fête de la nature

En 2024, la fête de la nature en mai a rassemblé beaucoup de monde autour du thème :

L'EAU : UN TRÉSOR À PRÉSERVER

Ce thème porteur de réflexions, nous a interrogé sur les défis de demain quant à sa gestion, sa préservation face au changement climatique. En relation avec la réouverture du Riou viou, nous avons pu voir un diaporama sur l'histoire de notre ruisseau de 1830 à 2030.



Pour 2025, c'est autour **DES JARDINS** que nous nous sommes rassemblés.



dessin de Mr Camou



Les marchés 2025

Merci aux producteurs :

- Céline Frayssinet du Gaec « Chez Céline et Guillaume » de Goutrens
 - la famille Conduché de la SAS« Au fil de l'Aubrac » de Laguiole
 - le boulanger pâtissier « Anthony Recoules » de Montbazens
 - Yvan Marie Rufié des « Vignes de Signols » de Saint Cyprien et les fromages de « la ferme de Bouteillous » de Nauviale
 - Sarah Depinoy du « Sentier des plantes » à Firmi
 - Julie Duchatelle des « Jardins de Perlimpinpin » d'Auzits
 - Alix Born du Gaec « Mas d'Ailles » de Figeac
- Chacun a préparé ses spécialités pour ravir nos papilles !

La buvette, tenue par les associations de la commune, a permis de leur repartir la recette.

Vous avez nombreux à bouléguer et festoyer sur nos places publiques !!!

A chaque vendredi son village !

MARCHÉS GOURMANDS NOCTURNES AUZITS

C'est reparti en 2025 !

Vendredi 1 août PLATEAU D'HYMES 🎵 <i>La Carriole</i>	Vendredi 4 juillet AUZITS 🎵 <i>Christian LUC</i>
Vendredi 18 juillet RULHE 🎵 <i>Berzinc</i>	

et Les dynamik dance

Le Spectacle de Noël

Comme chaque année, la municipalité convie les enfants de l'école et les résidents du Foyer OPTEO à un spectacle de Noël à la salle des fêtes.

Valérian Laudes est un spécialiste des arts de la rue et du cirque. Petits et grands ont pu assister à sa représentation. Tours de magie, jonglerie, exercices d'équilibre ont impressionné le public.



LE PLATEAU D'HYMES UN PETIT BOURG SUR LA ROUTE DU FER

Se souvient-on, qu'il y a 100 ans,
une voie ferrée traversait le Plateau d'Hymes ?

Samedi 11 octobre 2025 à 14h30,
à la salle des fêtes du Plateau d'Hymes
une exposition conférence sera proposée :

**Histoire locale de la «ligne ferroviaire à voie
étroite» des mines de fer de Mondalazac
à Firmi de 1856 à 1920.**



Enseignant chercheur à la retraite et passionné d'histoire, **Jean RUDELLE** racontera ce pan de l'époque industrielle qui a transformé le bourg du Plateau d'Hymes aux portes du Bassin. Ses recherches fouillées et remarquables sont axées sur l'ouest Aveyron, avec, comme fil rouge la route du fer. Du sous-sol du Causse jusqu'à Decazeville, le pourquoi et le comment du cheminement du minerai de fer sera explicité.

Bernard OLIVIE fait partie de la grande famille des ferroviopathes. Amoureux de la vie du rail, il collectionne des pièces de ce patrimoine industriel à Marcillac. L'histoire locale des voies ferrées aveyronnaises et les techniques utilisées n'a pas de secret pour lui. Il nous en fera part.

Qui a tracé la voie ferrée ?

Combien de ponts, de tunnels, de viaducs, de gares ont-ils été construits ?

Pourquoi le Pont de Malakoff a-t-il été construit et démolé ?

Pourquoi un transporteur aérien avait-il été installé ?

Qu'est devenu le tunnel du Claux à La Briqueterie ?

Ils raconteront, film et photos à l'appui, pourquoi ces cailloux rouges du Causse ont été si convoités lors du développement florissant de la sidérurgie.

**LE PLATEAU D'HYMES
À L'ÉPOQUE OÙ LE PETIT TRAIN
SIFFLAIT DANS LE TUNNEL DE LA COSTE PEYREMARTY !**

Avis aux curieux, rdv cet automne le 11 octobre 2025 !



Lilou arrête le Train.



**rails encore visibles
dans le macadam années 1970**



La place vue depuis la voie du «chemin de fer» années 1970

L'APE : Association des Parents d'Élèves

L'association des Parents d'Élèves des Écoles Publiques d'Auzits a pour but de financer les activités culturelles et sportives de l'école d'Auzits, elle assure également une liaison entre le personnel éducatif et les parents dans la bonne humeur et la convivialité.

Cette année encore, les manifestations mises en place par l'association ont permis aux enfants de pouvoir profiter de nombreuses activités et sorties pédagogiques tout au long de l'année : cinéma, rencontre sportive, goûter de Noël...



Les projets seront encore nombreux en 2025 avec notamment le voyage scolaire pour tous les élèves réalisé en juin.

Nous remercions tous les parents bénévoles et leur famille qui, par leur dévouement et leur implication ont permis que l'APE vive et puisse répondre à ces objectifs.

Nous remercions la municipalité pour son soutien pour le voyage scolaire et les enseignantes pour la réalisation de toutes ces activités pédagogiques.

Cette année encore, nous vous attendons nombreuses et nombreux pour participer aux différentes activités proposées par l'association des parents d'élèves d'Auzits.

Contact : Mme LOTTIN Audrey, présidente **06 11 41 68 82**

Le comité des fêtes d'Auzits est toujours très actif sur la commune et ce grâce aux habitants qui se mobilisent lors des diverses manifestations qu'il organise.

Par exemple la fête votive qui a lieu le week-end de la Saint Maurice, où les habitants ne manquent pas de se retrouver autour d'un apéro concert, de moules frites ou encore du traditionnel déjeuner aux tripes et à la tête.

Nos jeunes, sont toujours ravis de passer le mois de Septembre à sillonner les routes d'Auzits, pour les aubades. Cela leur permet de se faire connaître, de rencontrer des nouveaux arrivants et de discuter avec les habitants. Nous remercions Auzitains pour leur générosité.

Rendez - vous :

26/27/28 Septembre 2025

fête votive

Les membres du bureau

Présidente : **Noémie Olivié**

Trésorière : **Mathilde Juventin**

Secrétaire : **Sarah Juventin**



Le club de l'amitié de Rulhe

Le Club de l'amitié souhaite remercier toutes les personnes présentes lors de nos manifestations, ainsi que tous ces bénévoles pour le travail accompli toute l'année.

Le Club de l'amitié organise chaque mois, un repas (souvent à thème : choucroute, moules frites, tête de veau, Stockfish...), un grand quine ou parfois les 2 suivant le mois.



Vous pouvez nous retrouver le mercredi après-midi tous les 15 jours pour les petits quines.

En 2024, le Club de l'amitié s'est rendu à La Couvertoirade pour la visite du village suivi d'un repas au Domaine de Gaillac avec spectacle cabaret et visite du musée des traditions. Fin novembre, nous sommes allés à la fête de la Dinde à Montgaillard où chaque participant est reparti avec une dinde.

En 2025, Le Club prévoit 2 sorties à la journée : fête du Jambon et fête de la Dinde à la ferme Lafitte à Montgaillard.

Alors n'hésite pas à venir participer à nos manifestations. Nous vous attendons nombreux afin de passer de magnifiques moments avec nous.





Les joueurs s'engagent dans divers concours dans le district de Decazeville, en tête à tête, doublettes, triplettes.

En vétérans, une équipe est engagée en championnat.

Le club se compose de 12 membres et est ouvert à tout ceux qui veulent nous rejoindre.

De février à juillet, les entrainements sont ouverts aux licenciés et non licenciés.

Les membres du bureau

Président : **Daniel Privat**
Trésorière : **Monique Portié**
Secrétaire : **Francette Tamalet**

A bientôt de nous retrouver sur le terrain de pétanque, (à côté de la Station d'épuration).

Le Comité d' Animation du Plateau d' Hymes

Le Comité d'Animation du Plateau d'Hymes, CAPHY, est toujours l' association qui fait vivre le bourg du Plateau d'Hymes et ses environs. La salle des fêtes, ayant subi d'importantes améliorations, réjouit tous les utilisateurs qui y trouvent maintenant chaleur, couleur, luminosité et réel bien-être.

Bien-être pour pouvoir se rencontrer, se connaître et partager du temps ensemble : tel est l'objectif principal que se fixent les bénévoles de l'association.

L'assemblée générale s'est tenue samedi 18 janvier et à l'issue, la galette a été partagée.

Prochains RDV :

Samedi 13 septembre

Voyage en bus d'une localité proche et inédite.

Dimanche 14 Décembre

Quine.

C'est toujours avec plaisir que le CAPHY accueillera tous nouveaux bénévoles et toutes idées novatrices !

Les membres du bureau

Présidente : **Cindy de Coulon**

Trésorière : **Karine Fabre**

Secrétaire : **Sylvie Vidal**





Gym d' Hymes : Club de Gym/ Pilates



C'est toujours dans le même esprit de convivialité et de bonne humeur, que les activités du Club ont repris cette année, savamment orchestrées par Gilda Perez, éducatrice sportive, Brevet d'état.

Soucieuse de donner à ses cours un renouveau et dynamisme permanent, elle utilise des supports de travail aussi variés que ludiques tels que des haltères, des élastiques de musculation, des chaises, des sticks, des ballons, des bâtons, ... etc.

C'est à un public d'âge divers qu'elle donne le goût du sport et de l'effort.

Le club accueille cette année :

- **20 adhérentes au cours de Pilates** du lundi matin de 10h45 à 11h45

Salle des fêtes de la Planque.

- **25 adhérentes au cours de gym** du jeudi soir de 18h15 à 19h15

Salle des fêtes de Plateau d'Hymes.

Tout comme l'an passé, le Club organise des randos ouvertes à tous d'une durée de 2 h, le lundi après-midi à partir de 14h, à la découverte des sentiers sur la commune d'Auzits et des environs.

Les membres du bureau

Présidente : **Elisabeth Noyé**

Trésorière : **Anne Le Bonniec**

Secrétaire : **Audrey Lottin**

Nous remercions Aurore Anglares, présidente démissionnaire pour son investissement sur ces 2 dernières années, et lui souhaitons tous nos vœux de réussite dans ses nouveaux projets de vie.

Faites du Sport !

Au plaisir de vous compter parmi nos futurs adhérents.



Balade d'antan

«Guirlandes lumineuses et boules multicolores ont su trouver leurs places où, tel un conte de fées, la simple palette est devenue chalet ou sapins, décorés de mille feux BALADE D'ANTAN»



Le club du troisième âge d'Auzils

Le 15 janvier 2025, le club s'est réuni, en la présidence de Monsieur le maire, pour son assemblée générale. Le bureau étant démissionnaire, je n'ai pas souhaité me représenter à la présidence ainsi que les secrétaires.

Je remercie tout les adhérents fidèles au club depuis plusieurs années. Je souhaite à toutes et à tous une bonne santé, espérant que de bonnes volontés reprennent le flambeau. Il serait dommage que ce lien social entre nous ne soit plus d'actualité.

Nous avons passé une bonne journée au son d'un accordéon manœuvré de main de maître par un ami accordéoniste et nous avons dégusté la galette des rois.

Merci à tous pour votre gentillesse et votre compréhension.

En souhaitant se revoir bientôt.

La présidente Josette blanc

Le Sport Quilles Cransac-Auzits a été mis à l'honneur cette année lors de vœux de la municipalité. Cela nous a permis de présenter notre association sportive qui fêtera ses 40 ans cette année.

Il y a quelques années, nous avons créé un éducatif avec les enfants de l'école de notre village.

Les enfants commencent par une initiation en péri-scolaire et si cette pratique sportive leur plaît, notre club leur permet de continuer en école de quilles (catégories poussines/poussins et benjamines/benjamins) encadrés par des éducateurs diplômés.

Puis la pratique peut se poursuivre en catégorie minimes, cadets, juniors et jusqu'aux catégories seniors.

Il faut savoir qu'en nombre de licenciés sur le département notre sport se situe en 2ème position juste après le football.

Cette année a été une année riche en récompenses pour le Sport Quilles Cransac/Auzits dans toutes les catégories (jeunes, féminines, seniors) et même jusqu'à 2 podiums lors du championnat de France par équipes.

Pour la prochaine année scolaire, nous espérons renouveler les initiations en péri-scolaire avec les enfants de l'école (CE1 CE2 CM1 CM2) au mois de juin. Pour ceux qui seraient intéressés avant d'attendre le mois de juin vous pouvez contacter le 06 88 32 04 16. Nous avons également organisé cette année une manche de championnat de quilles Maillet sur le stade d'Auzits le 1er décembre 2024 qui a accueilli pas moins de 120 joueurs avec un repas organisé par le club à la salle des fêtes.



INAUGURATION

Le 30 mars 2024, nous avons inauguré la station d'épuration d'auzits et le city parc, en présence de nos représentants.

Inauguration de la station d'épuration d'Auzits



Inauguration du city parc



Le plateau d'Hymes



Le 26 octobre 2024, en présence de Mr le préfet Charles Guisti, nous avons inauguré les aménagements du Plateau d'Hymes.

La sécurisation de la RD 22 en traverse, la Place et la salle des fêtes ont été mis à l'honneur lors de cette journée en présence de nos partenaires.



LE PRESOIR À LEVIER

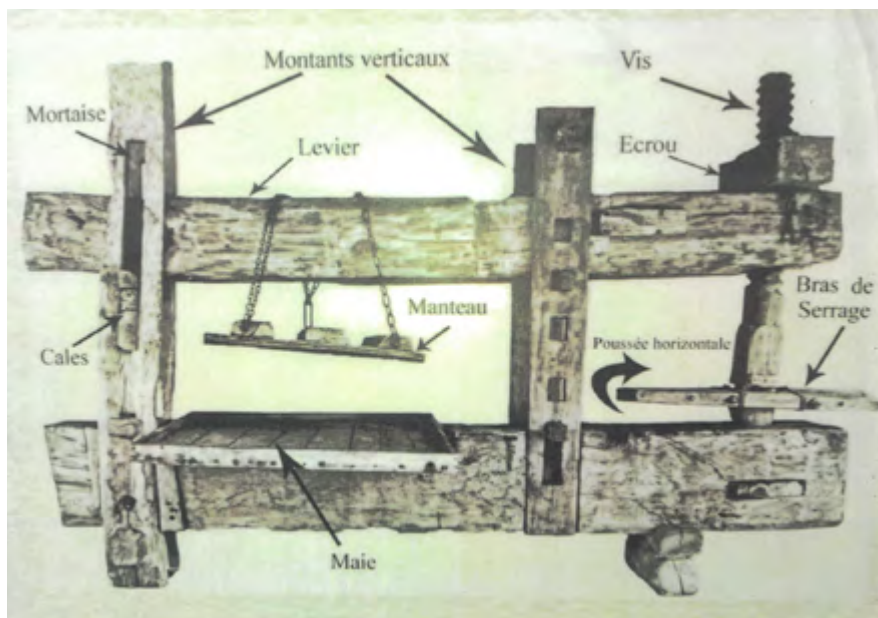
Dans l'aménagement du cœur de village, il a été gardé une place de choix pour un imposant pressoir à levier daté de 1840. Il fait partie intégrante de notre patrimoine et de l'histoire des vignes à Auzits.

Il existe plusieurs types de pressoirs traditionnels dont le pressoir à levier et le pressoir à vis centrale. Tous deux étaient déjà connus et utilisés dès l'antiquité. A partir du 18^{ème} siècle, le second reçut de nombreux perfectionnements techniques et c'est celui qui fut le plus souvent utilisé dans notre pays. Ce pressoir à levier que vous pouvez admirer est donc plutôt rare, dans un état de conservation exceptionnel.



Il est daté de 1840 et se trouvait au lieu dit « la Cave Contour ». Il était situé à l'étage et le jus de raisin (avant de devenir vin) coulait par gravité dans la cave située au-dessous. Lors de la vente à la famille Hollender, le propriétaire, Mr François Cantaloube de Girbals a fait don de ce pressoir à la commune. Sa condition était de le réhabiliter et de le mettre en exposition, pour que le travail et le savoir faire de nos anciens ne soient pas oubliés. La mairie d'Auzits est reconnaissante envers Mr François Cantaloube pour ce don. Le pressoir fait désormais partie du patrimoine vernaculaire de notre commune.

La vigne à Auzits était implantée sur de nombreux terrains en pente. On peut encore deviner d'anciens murs qui formaient les terrasses dans des parcelles qui sont devenues des bois aujourd'hui. Sauf exception, la vigne a aujourd'hui disparu du paysage auzitain. A cette époque, toute la production viticole était consommée sur place. Dans les cafés du village, c'était pratiquement l'unique boisson. Partout où l'homme accomplissait des travaux de force (mines, travaux des champs...) le vin était consommé. Ils faisaient suivre la « pintou »(bouteille).



Le marc était déposé dans la maie, plateau incliné sur un côté pour laisser écouler le jus. Il est disposé et pressé à l'aide d'un plateau lourd, le manteau qui s'abaisse progressivement en l'écrasant.

Le levier est la pièce maîtresse du pressoir. Poutre horizontale de plus de 5 m de long, tenue par les montants verticaux. Le levier s'abaisse en pesant sur le manteau. Il est en prise avec la vis grâce à un écrou de bois fixé en son extrémité.

Le bras de serrage actionne la vis grâce à la poussée de deux ou trois hommes. L'ensemble du bâti est maintenu stable et lié à la base par une énorme poutre de grande section.

Outre le poids de la poutre pour écraser le marc, était utilisé le principe du levier. Les cales de bois, après avoir été enlevées afin que la poutre pèse sur le marc, étaient disposées dans les mortaises supérieures, ce qui produisait une pression plus ou moins forte aux différents moments du travail.



Le travail de démontage, de restauration et d'installation sous son abri a été réalisé par un menuisier originaire de la commune et installé à Firmi, Thierry Plenecassagne. Merci à lui pour son travail qui a demandé patience et passion du bel ouvrage.

Autour de ce pressoir, c'est un autre Auzitain (Anthoine Paysages) qui va à l'automne semer et planter les végétaux... dont des plants de vignes, de « fer servadou » pour faire vivre l'histoire d'Auzits.

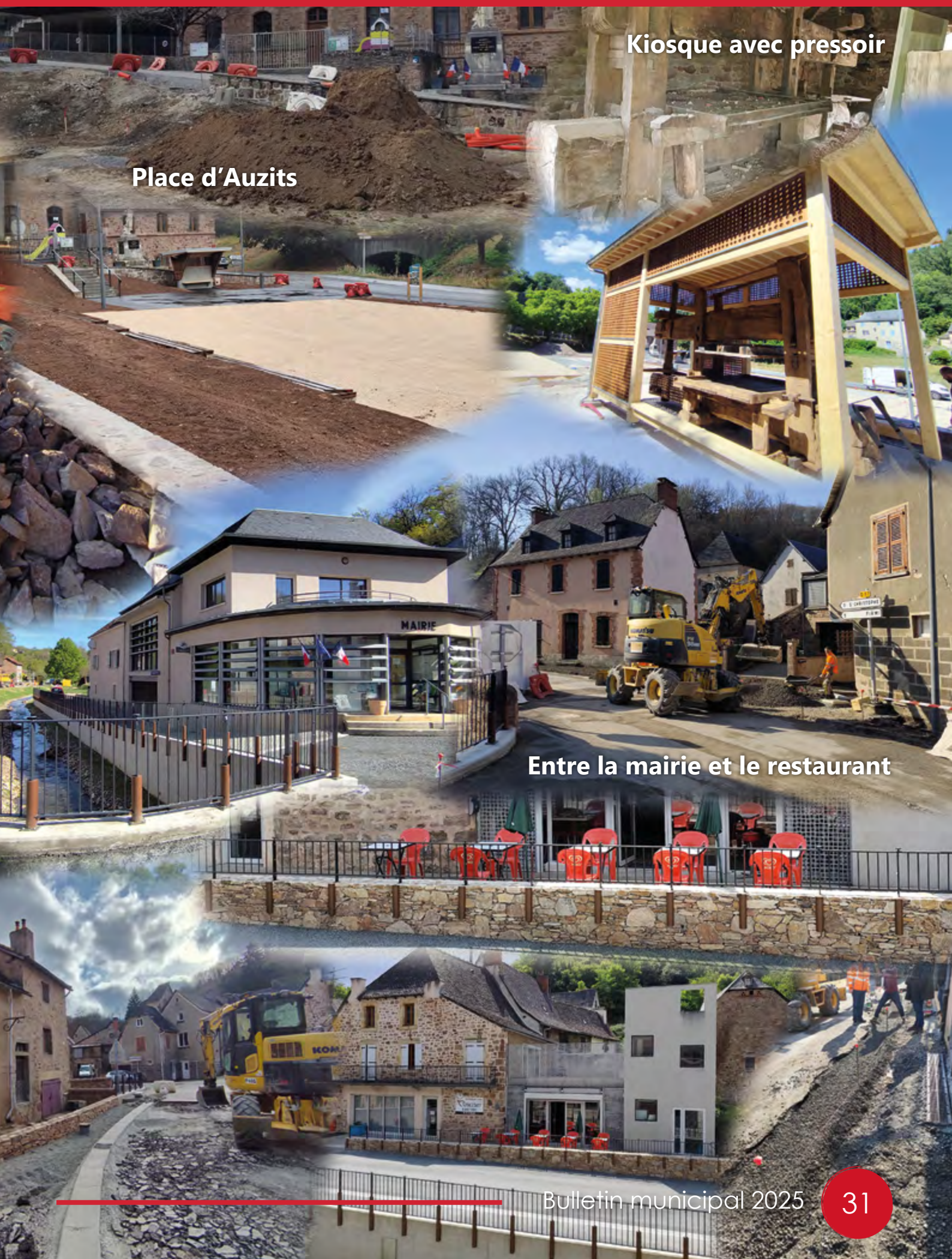
Salle des fêtes d'Auzits

Place de Rulhe

Station d'épuration

Riou Viou

City park



Kiosque avec pressoir

Place d'Auzits

Entre la mairie et le restaurant

L'aménagement du terrain à côté de la salle des fêtes sera terminé pour le mois de septembre. Ces travaux sont réalisés par l'entreprise locale SOGA. Une première moitié sera consacrée au stationnement. La seconde accueillera un terrain pour les quilles et la pétanque, conformément aux souhaits des associations du village.



Un agrandissement de la salle des fêtes a été effectuée à l'arrière avec :

- un bloc sanitaire accessible de l'intérieur et de l'extérieur, conforme à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR).
- un local pour le matériel
- un local de stockage pour celui des associations.

Des menuiseries ont été rajoutées afin d'amener de la lumière et de la clarté à la salle.

L'isolation phonique a été réalisée pour un meilleur confort acoustique.

Le chauffage et l'éclairage ont été revus. Ils sont désormais pilotés à distance grâce à la domotique.

Nous remercions les entreprises qui ont réalisé ces travaux: Witek, Bouteille, Abita12, Alias-Casanova, Aym'Rufie, Planat.



Remerciements chaleureux et une mention particulière à tous les bénévoles qui ont œuvré pour la peinture, les finitions et le nettoyage.

Tous ces aménagements créent une ambiance plus chaleureuse et conviviale dans la salle des fêtes qui n'avait connu aucune rénovation depuis plusieurs années.



AMÉLIORATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Les menuiseries ont été changées pour une meilleure isolation thermique dans le bâtiment de Douceurs d'Avey'Roc et l'appartement du dessus.

Un faux plafond absorbant a été réalisé pour améliorer l'acoustique du restaurant. Une pompe à chaleur a été installée dans le commerce, ainsi que dans l'appartement au dessus de la mairie.

Elles permettent une économie d'énergie aux utilisateurs et offrent des performances accrues par rapport aux anciens systèmes de chauffage.

Ces travaux ont été réalisés par les entreprises : Abita 12, Alias-Casanova et Broussy.



RÉOUVERTURE DU RIOU VIOU

Prévu depuis tant d'années, enfin réalisé : le Riou Viou a retrouvé la lumière !

Les travaux ont été entrepris car la dalle réalisée en deux temps par les prisonniers allemands après la seconde guerre mondiale et dans les année 70, se fragilisait et présentait un risque d'effondrement.

Ils font suite à la réfection du pont financée et exécutée par le département en 2023. En amont, le Riou viou est entouré de bâtiment (mairie, commerce, habitations) et de la route départementale. Cette situation a conduit à des choix techniques pour la stabilité des 2 berges.

A l'aval, le cours d'eau retrouve son lit et sa zone naturelle d'expansion des crues.

La Communauté de Communes du Pays Rignacois (CCPR), qui détient la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est maître d'œuvre et assure le financement de ce projet, en partenariat avec le Syndicat de rivière SmCLm.

Le montant de celui ci s'élève à 820 000€ . L'État contribue à 40 %, la Région Occitanie à 12 %, l'Agence de l'eau Adour Garonne à 23 % et la CCPR à 25 %.



Monsieur Riou Viou peut couler des jours heureux !



LES TRAVAUX DE COEUR DE VILLAGE

Les travaux d'aménagement du coeur de village sont quasi terminés, dans le temps imparti. Les futurs espaces du coeur de village se dessinent petit à petit, suivant les vues ci dessous. Il restera cet automne les plantations : arbres, arbustes, pelouse.

SECTEUR SALLE DES FÊTES

Des places de parking sont aménagées de part et d'autre de la route. Un mur en pierre a été construit pour séparer la zone de stationnement et le parvis de la salle des fêtes.

Cette limite a été étudiée pour créer une barrière visuelle et sécuriser l'espace. L'entrée de la salle des fêtes a été aplanie pour en faire un lieu de rencontres.



LA PLACE

Autour de la place principale, s'articulent :

- le nouvel abri bus pour les scolaires
- une allée avec un escalier pour un accès direct à l'école
- un espace de détente pour tout public
- un terrain de quilles et de pétanque
- un kiosque pour le pressoir à levier du siècle dernier
- des gradins et un cheminement dans les terrasses
- un stationnement avec une borne de recharge pour les véhicules électriques
- un stationnement pour les personnes à mobilité réduite.

Le tout agrémenté d'un aménagement paysager remarquable dont on peut voir les prémices en face de la place.





ÉVOLUTION DE LA PLACE AU FUR ET À MESURE DES TRAVAUX





SECTEUR DE LA MAIRIE

Devant le commerce, un mur en pierres est construit pour délimiter et sécuriser la terrasse. Une cour dite anglaise est aménagée en face de la mairie. Elle est délimitée par un muret et le calvaire posé à l'extrémité de celui-ci.



MUR DE SOUTÈNEMENT DE LA CRYPTÉ

Le mur en mauvais état va être restauré. Les joints seront décapés et repris. Le haut du mur sera reconstruit selon les préconisations des Bâtiments de France. C'est l'entreprise Filhol qui réalisera le chantier.



LES FINANCES

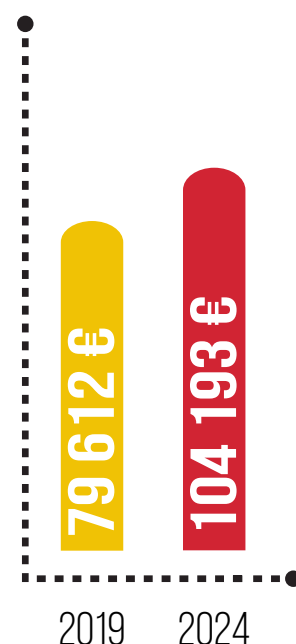
NOS RESSOURCES FINANCIÈRES

La fiscalité communale

Le montant global des taxes perçues par la commune augmente pour deux raisons :

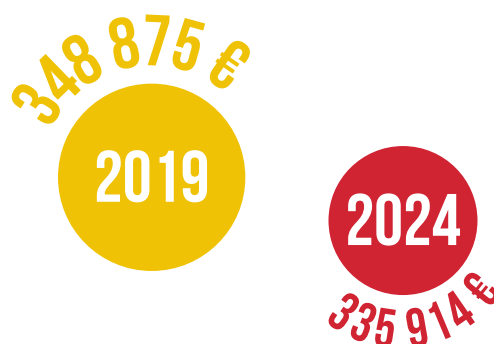
- principalement par la hausse « mécanique » de l'assiette fiscale des biens, imposée par l'État.
- deuxièmement, par la révision des taux d'imposition décidée par le conseil municipal.

Cette légère augmentation, fait preuve d'une démarche volontariste qui favorise l'obtention des aides de l'État. En effet, ces aides sont plus facilement accordées aux communes qui, comme Auzits, suivent cette démarche.



Les dotations de l'État

Ce schéma illustre la tendance actuelle : diminution des aides de l'État.



Où en sommes-nous côté emprunts ?

En 2022 / 2023, auprès du Crédit Agricole, nous avons souscrit deux emprunts (de 250 000 € et 200 000 €). Cette opération a été négociée au bon moment, avant la hausse des taux.

Ils s'ajoutent aux emprunts en cours.

Notre capacité à rembourser est positive : grâce à notre fonctionnement actuel, nous pourrions rembourser l'intégralité de nos emprunts en 4 ans seulement.

Cette durée est tout à fait raisonnable et satisfaisante du point de vue des banques.



LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

EN MARS 2026, LES ELECTIONS MUNICIPALES : QUELLE SERA NOTRE COMMUNICATION ?

Le 1er septembre, nous entrons en période pré-électorale. De ce fait des règles précises s'appliquent à l'équipe municipale en place pour tous ses supports d'information et manifestations : *bulletin communal, flyers, inaugurations, panneau pocket, site internet...*

La communication doit respecter les 4 critères suivants :

Antériorité

La collectivité peut continuer à communiquer dès lors qu'elle l'a fait pendant son mandat.

Régularité

La publication doit intervenir à la même période et fréquence que d'habitude.

Identité

Les aspects formels du support ne doivent pas être modifiés par rapport à la pratique courante.

Neutralité

La communication doit être factuelle : évoquer la vie locale sans mentionner l'élection à venir, sans terme élogieux sur l'action de l'équipe en place.
Garder un ton neutre et informatif

De ce fait :

- Le présent bulletin sera le dernier du mandat en cours.
- Nous inaugurerons les travaux d'aménagement de La Planque (date prévue 13 octobre) ceci en synergie avec le SmCLm (*syndicat de rivière mixte Célé. Lot Médian*). Cette date tient compte de leurs contraintes, et il est logique de jumeler l'inauguration de la réouverture du Riou Viou avec l'aménagement de ses abords que constitue La Planque.
- Dans les mois à venir, diverses animations et actions seront organisées comme les années précédentes : journée citoyenne pour l'entretien des chemins, animation historique au Plateau d'Hymes sur son passé en lien avec les industries du Bassin (comme il y a eu à La Planque l'évocation du passage de la colonne nazie en 39/45)
- Organisation habituelle du goûter des anciens.
- Nous présenterons comme chaque année début janvier les voeux, dans une forme conforme aux critères énoncés ci-avant.

PROCHAINE ELECTION MUNICIPALE EN MARS 2026 : DES MODIFICATIONS SIGNIFICATIVES

La loi du 21 mai 2025 établit les principales nouveautés suivantes pour les communes de moins de 1000 habitants :

- Liste paritaire, avec adjoints en parité et en alternance
- Vote par liste complète (panachage, rature, ajout, modification de l'ordre ne seront pas autorisés)
- Scrutin proportionnel
- Possibilité de 2 candidats en plus ou en moins. Les 2 supplémentaires ne siègeront pas mais permettront le remplacement de postes devenus éventuellement vacants en cours de mandat.

1- Prime majoritaire (PM) :

Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, elle aura la moitié des sièges (arrondi à l'entier supérieur)

2/ Représentation Proportionnelle (RP) :

Calcul du Quotient Electoral (QE) = nombre de suffrages exprimés / nombre de sièges restant à pourvoir après l'étape précédente, arrondi à l'entier supérieur

Puis RP = nombre de suffrages obtenus par liste / QE arrondi à l'entier inférieur

=> A chaque fois qu'une liste obtient ce quotient, elle obtient 1 siège.

3/ Plus Forte Moyenne (PFM) :

Par liste, calcul de PFM = Nombre de suffrage obtenus / nombre de sièges acquis à la RP + 1

La liste disposant de la plus forte moyenne se voit attribuer 1 siège supplémentaire.

Si des sièges restent à pourvoir ce processus est à reprendre une 2e fois.

Une liste qui obtient moins de 5% des suffrages n'est pas admise à la répartition des sièges.

Un 2e tour est organisé si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages.

Pour être admise au 2e tour, une liste doit obtenir au moins 10% des suffrages exprimés au 1er tour.

Exemple de cas concret :

Commune entre 500 et 1000 habitants => 15 sièges à pourvoir

Suffrages exprimés = 450, majorité absolue 226 voix

Liste A : 250 voix (55%)

Liste B : 200 voix (45%)

1/ Avec la majorité absolue, la liste A obtient la PM de 8 sièges, et il reste 7 sièges à pourvoir

2/ Quotient Electoral QE = 450 / 7 = 65

Liste A : 250 / 65 = 3 sièges

Liste B : 200 / 65 = 3 sièges

3/ PFM Liste A : 250 / 3 + 1 = 83,3 + 1 = 84,3

Liste B : 200 / 3 + 1 = 66,6 + 1 = 67,6

La liste A obtient la Plus Forte Moyenne, elle a donc 1 siège.

Au final la répartition des sièges est la suivante :

Liste A : 12 sièges (8+3+1)

Liste B : 3 sièges.

(Source : Association des Maires ADM12)

ROBERT GIROU UN ARTISTE CONTEMPORAIN D'AUZITS

Robert Girou est un artiste contemporain d'Auzits dont le travail explore les frontières entre abstraction et figuration. À travers une palette riche et des compositions audacieuses, il questionne les perceptions du réel et de l'identité. Son univers visuel, à la fois sensible et percutant, invite à une introspection poétique du monde qui nous entoure.

**Il a fait don de ses œuvres à la mairie d'Auzits,
vous pourrez en admirer certaines dans la salle du conseil municipal**

